

**Refonte du dispositif CNAF d'aide à domicile aux familles :  
Une grande avancée...**

**Mais bien des sujets restent sans réponse**

La simplification de la circulaire CNAF de 2016 officialisée ce jour et applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 marque un tournant inédit pour les services d'aide et d'accompagnement aux familles.

Les modifications de la circulaire de l'Assurance Nationale relative à une refonte et simplification du dispositif d'aide et d'accompagnement à domicile auprès des familles, et en particulier à son accès en fonction des conditions d'accès et d'accès aux interventions (plans de besoins, critères d'éligibilité, modalités d'accès, etc.)

Après tout, elles visent à améliorer les services apportés par la simplification de la structure de l'aide, la simplification des conditions d'accès et d'accès aux interventions (plans de besoins, critères d'éligibilité, modalités d'accès, etc.)

La mise en conformité de la situation familiale, l'extension des possibilités d'accès et d'accès à domicile, la simplification des modalités d'accès, une nouvelle manière de travailler pour les services d'accompagnement aux familles, sont des sujets qui restent sans réponse, notamment la confiance accordée par le Daili aux services et d'accompagnement aux familles.

## **[Communiqué] Refonte du dispositif CNAF d'aide à domicile aux familles : Une grande avancée... Mais bien des sujets restent sans réponse**

27 juillet 2021

La simplification de la circulaire CNAF de 2016 officialisée ce jour et applicable dès le 1er janvier 2021 marque un tournant inédit pour les services d'aide et d'accompagnement...[Voir la suite](#) [1]

---

### **Source**

**URL:** <https://agabc.asso.fr/actu-adedom/communiquerefonte-du-dispositif-cnaf-daide-domicile-aux-familles-une-grande-avancee>

### **Liens**

[1] <https://agabc.asso.fr/actu-adedom/communiquerefonte-du-dispositif-cnaf-daide-domicile-aux-familles-une-grande-avancee>